

Nous n'avons pu indiquer d'une manière certaine les sculpteurs imagiers du clocher-neuf et des premiers groupes de la clôture, mais les noms des artistes auxquels nous devons les autres groupes historiés sont arrivés jusqu'à nous. Les premiers groupes du côté sud ont été faits par Jehan Soulas; le marché conclu avec lui est daté du 2 janvier 1519; le voici :

« Dimanche, 2^e jour de janvier (1519), vint et fut présent
 » en sa personne Jehan Soulas, maistre ymagier, demourant
 » à Paris au cymetière Saint-Jehan, paroisse de Saint-Jehan-
 » en-Grève, lequel congnot et confessa avoir marchandé
 » avecques nous ès personnes de vénérables et discrètes per-
 » sonnes, maistre Jehan Dudrac, chantre, Aignan Viole,
 » chamberier, et Loys Joudart, chanoines en l'église de
 » Chartres, maistres et administrateurs de l'œuvre de ladite
 » église ad ce par nous commis et députés : C'est assavoir que
 » ledit Jehan Soulas a promis faire bien et deument ainsi
 » qu'il appartient de bonne pierre de la carrière de Tonnère,
 » les ymaiges qu'il faut pour quatre histoires cy-après dési-
 » gnées. (*Suit la description des quatre premiers groupes.*)
 » Et le tout aussi bien ou mieulx qu'il est figuré et que les-
 » dites histoires sont pourtraictes et figurées de blanc et de
 » noir sur deux pièces de toille pour ce faictes et présente-
 » ment exhibées, baillées et délaissées audit Jehan Soulas
 » pour faire lesdits ymaiges à la semblance du pourtraict.
 » Lesquelles deux pièces de toille, ainsi pourtraictes et figu-
 » rées, iceluy Soulas sera tenu rendre à mes dits sieurs du
 » Chappitre avecques lesdits ymaiges aussi bien ou mieulx
 » que ceux qui sont autour du cueur de l'église Notre-Dame
 » de Paris, pour les devant dits ymaiges asseoir en la clôture
 » du cueur de ladite église de Chartres du costé dextre, sur la
 » seconde chapelle en laquelle est de présent la chapelle
 » Saint-Lubin. Et oultre a promis ledit Soulas rendre et am-
 » mener en ceste ville de Chartres à ses propres coustz et
 » despens, périls et fortune, dedans ung an prochain venant
 » ou plus tôt, les dits ymaiges sains et entiers, et les asseoir

de Chartres a décidé, en 1847, que la rue et la place de l'embarcadère seraient nommés *rue et place de JEAN DE BEAUCE*.

» aussi sains et entiers ès lieux et endroitz qui lui seront
 » monstrez par le maistre maçon de l'œuvre de ladite église de
 » Chartres en ladite closture du cueur, laquelle closture aura
 » deux pieds et demy d'espez, et le tout rendre fait et parfait
 » et assis bien et deument, ainsi que dit est, dedans ung an
 » prochainement venant, aux propres coustz et despens, périlz
 » et fortunes dudit Soulas, comme dessus est dit, sans que
 » mesdits sieurs de Chappitre soient tenus aucunement récom-
 » penser iceluy Soulas. Ce marché fait moiennant le pris et
 » somme de deux cens quatre-vingt livres tournois que mes-
 » dits sieurs de Chappitre de Chartres seront tenus, pour
 » toutes choses quelzconques, paier audit Jehan Soulas au
 » feur qu'il besongnera (1). » Ce marché fut exécuté à la satis-
 » faction du Chappitre. Aussi commanda-t-il à Jehan Soulas de
 » sculpter les huit groupes suivants.

Cependant, de 1521 à 1542, les travaux de la clôture du chœur furent interrompus par la peste, par la famine et par la guerre. La peste sévit à Chartres durant l'été de 1521, et Jean Bouvart, témoin oculaire, estime que douze mille Chartreins moururent alors victimes de l'épidémie; elle reparut en 1526 et en 1532. — La famine, comme toujours, suivit la peste; au mois de novembre 1523, le blé était épuisé; on ne vendait que du pain d'orge et d'avoine. En 1531, on fut obligé de faire du pain avec de la fougère. — Les longues guerres de François I^{er} et de l'empereur Charles-Quint eurent leur funeste retentissement dans la Beauce: la ville et la province furent épuisées par les exactions, les impôts, les contributions de guerre et surtout par les passages de troupes. — En 1534, des calamités d'un autre genre complétèrent la ruine de nos pères: l'Eure déborda et d'affreux ouragans ravagèrent la ville et la campagne; la tempête du 22 novembre, d'après le *Journal* de Jean Bouvart, « abîma la couverture de l'église Notre-Dame » en plus de six mille endroits. »

(1) *Archives de l'Art français*, tome VII, pages 196 à 199, ou tome IV des documents, mêmes pages. Les documents qui ont rapport à notre Cathédrale ont été communiqués et annotés par M. Lucien Merlet et par M. Émile de la Chavignerie.

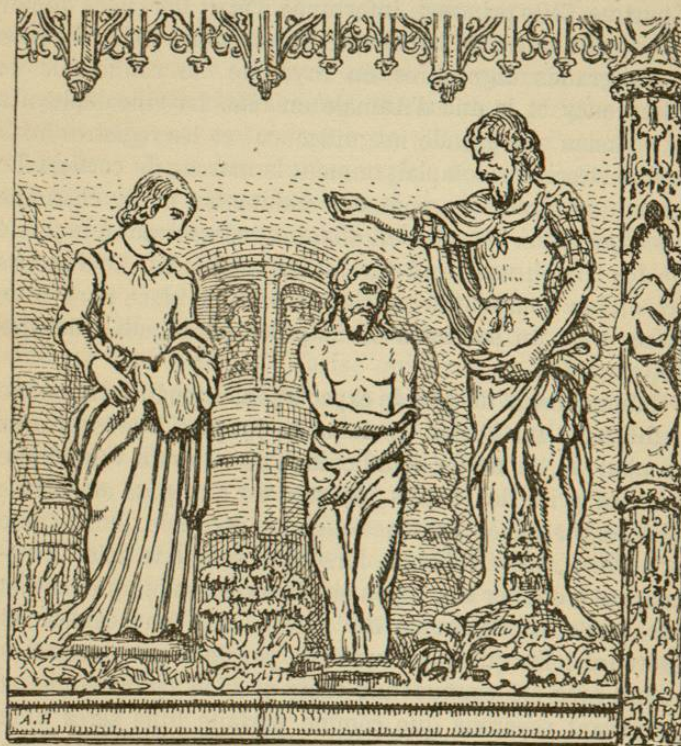
On comprend que les grands revenus du Chapitre suffisaient à peine pour réparer les dégâts et pour soulager les malheureux. Personne ne songeait à embellir le sanctuaire de Notre-Dame. D'ailleurs, la misère publique avait tari les pieuses offrandes; loin de recevoir, l'église fut obligée de céder au fisc ses plus riches joyaux: on lui enleva alors une foule de chefs-d'œuvre d'orfèvrerie en or et en argent, entre autres un retable en vermeil enrichi de pierres fines et de pierreries et représentant les principaux faits de l'Évangile (1).

Enfin, des temps meilleurs parurent, et le Chapitre fit reprendre la confection des groupes historiés de la clôture du chœur. En septembre 1542, il passa un marché pour deux groupes au prix de 140 livres tournois chacun:

« Mardi 12 septembre 1542, vint et fut présent maistre
 » François Marchant, ymaigier, tailleur en marbre et en
 » pierre, demourant à Chartres, lequel congnut et confessa,
 » avoir marchandé et prins à faire, de bonne pierre de Tonnerre, de vénérables maistres Jehan Nantier et Mathurin
 » Forget, chanoines de Chartres, maistres et administrateurs
 » de l'euvre et fabricque de l'église de Chartres, ad ce présents,
 » deux histoires avec le revestement d'un pillier pour mettre
 » autour du cueur de l'église Notre-Dame de Chartres; la première histoire sera de la Purification Notre-Dame, la seconde, des Innocents. Chacune des deux histoires portant cinq
 » personnaiges de la grandeur et hauteur de celles que a faict
 » par cy-devant, audit tour de cueur, deffunct maistre Jehan
 » Soulas, et aussi bonnes ou meilleures qu'icelles, tant au plan
 » que à la taille, la dite seconde histoire semée de petits Innocents entiers et par membres, outre cesdits cinq personnaiges et au revestement dudit pillier sera l'histoire de la
 » fuytte d'Egypte, qui sera de basse taille et à demye bosse
 » comme celui de la Nativité de Nostre-Seigneur, suyvant en
 » perfection et bonté de taille les deux histoires dessus dites;
 » et, pour ce faire, suyvra le calibre et ordonnance qui luy sera

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinos, tome II, pages 155 à 183; — *Histoire de Chartres*, par Chevard, tome II, pages 301 et 304.

» baillée par les dits maistres de l'euvre dedans Noël prochainement venant. Lesquelles deux histoires et revestement de
 » pillier ledit Marchand sera tenu rendre et asseoir prettes
 » sur la place et forme des tabernacles, sans pierres mastiquées portant dommaiges aux dites histoires, ains saines et
 » entières, le tout à ses propres coustz et despens, moiennant
 » le pris et somme de quatorze vingtz livres tournois, que
 » lesdits maistres et administrateurs susdits ont promis paier



CLOTURE DU CHŒUR

(côté du midi.)

» audit Marchant: lequel Marchant a promis et sera tenu
 » fournir de pierre de Tonnerre et du meilleur banc de la

» carrière dudit Tonnerre et toutes autres choses requises à
 » faire, parfaire et asseoir les dites choses et revestement de
 » pillier. »

L'année suivante, Nicolas Guybert, maître imagier, demeurant à Chartres, fut chargé de sculpter le quinzième groupe de la clôture; celui du baptême de N.-S. Jésus-Christ.

Ces derniers groupes venaient d'être posés, lorsqu'on apprit que la jeune reine d'Ecosse, Marie Stuart, promise au dauphin François, venait se mettre sous la protection de Notre-Dame de Chartres. Cette princesse infortunée n'était alors âgée que de six ans; elle arriva à Chartres, le 22 novembre 1548, escortée par les grands dignitaires du royaume, le connétable de Montmorency et le duc d'Aumale en tête. La ville déploya à cette occasion une grande magnificence, et les registres de la Chambre décrivent complaisamment la marche du cortège. Le lieutenant-général, au nom des habitants, et le chanoine Louis Charpentier, au nom du Chapitre, adressèrent à la jeune reine des compliments qui furent fort applaudis. Le discours du chanoine Charpentier mérite de trouver place dans cette histoire; c'est un spécimen curieux des harangues officielles de ce temps-là :

« Haute dame et de grande expectation, attendu votre bonne
 » et diligente institution en laquelle jusques à présent avez
 » été nourrie, je ne ferai difficulté d'user devant vous d'une
 » sentence prise des Latins, sçavoir est que *plus adorent le*
 » *soleil levant que lorsqu'il se couche*, si véritable que, comme
 » écrit Plin, les éléphants, lorsqu'ils voient le soleil com-
 » mençant à donner son rayon sur la terre, selon que permet
 » leur petite cognoissance de nature, lui font caresse et
 » révérence telle qu'ils peuvent. Et pourtant que jusques à
 » présent avez été comme une vraie et bien claire étoile et
 » dorénavant espérons que comme parfaite lune serez unie
 » au vrai soleil de ce présent royaume, pour cette cause, vos
 » très-humbles orateurs et serviteurs les chanoines de l'église
 » de Chartres vous offrent par moi ce qu'ils pensent être
 » plus nécessaire pour à tel but parvenir, sçavoir est les suf-
 » frages et prières de leur église tant en général que en par-
 » ticulier et pareillement de leur pain et vin, lesquels ils

» vous prient recevoir d'aussi bon visage comme ils vous les
 » offrent (1). »

Au mois de décembre 1555, Henri II vint à son tour faire ses dévotions à Notre-Dame, en compagnie du duc et de la duchesse de Guise, du garde des sceaux, et de la duchesse de Valentinois. Aucun de nos princes ne visita si souvent Chartres que Henri III; nous comptons quatorze voyages depuis le 2 février 1579 jusqu'au 14 mai 1588, et souvent par motif de dévotion.

Mais voici des jours de dangers pour notre incomparable basilique. Le fanatisme et l'ambition des Huguenots vont livrer la France à soixante années de guerres civiles, de calamités et d'atrocités inouïes. Durant cette période néfaste, Chartres sera souvent menacé de pillages et d'exactions; il subira deux sièges mémorables, et plus d'une fois ses habitants seront réduits à passer leurs jours sur les remparts ou dans de cruelles alarmes pour leurs autels et pour leurs foyers.

En 1568, les Protestants, ayant à leur tête le prince Louis I de Condé, qu'ils avaient proclamé roi sous le nom de Louis XIII, mirent le siège devant Chartres; leur dessein principal était d'affamer Paris, qui tirait de la Beauce presque tous ses approvisionnements. Les Chartrains tremblèrent pour leur cathédrale, car le prince de Condé avait juré « qu'il » désoleroit l'église de Notre-Dame, jetteroit au vent ses » reliques, et feroit manger son cheval sur le grand autel » d'icelle (2); » — et ses soldats voulaient, selon un historien contemporain, « ruisner et anichiller ce qu'il restoit en » France de plus saint et impollu, sçavoir ce dévocioux et » excellent temple de l'église Nostre-Dame de Chartres, terreur » et espouventement des héréticques (3). » Aussi, pour obtenir l'assistance du Ciel, les vieillards, les femmes et les enfants

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinos, tome II, page 186; — Livre de G. Bouvard, fol. 707.

(2) *Histoire de Chartres*, par Charles de Chaline, premier avocat du roi, manuscrit de la Bibliothèque, page 176.

(3) *Histoire de l'église de Chartres*, par Duparc, sous-huissier du Chapitre, 1578, manuscrit de la Bibliothèque municipale; voir les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome II, page 190.

remplissaient jour et nuit le sanctuaire de la glorieuse et puissante Dame de Chartres, et l'imploraient avec une ferveur merveilleuse, tandis que tous les hommes valides se tenaient sur les remparts.

Le 1^{er} mars 1568, la ville se trouva investie; mais elle fit une si énergique défense que les Protestants furent obligés de lever le siège, après quatorze jours de luttes et d'assauts impuissants. « Ils furent contraints après grande perte et tuerie » de leurs gens, de rebrousser arrière, et donner encores » pour la seconde fois le nom aux prez des REÇULÉS, au milieu » desquels ils avoient superbement dressé leurs tentes » exécrables. L'ignominie leur en est demeurée, et l'honneur » aux Chartrains. » Ainsi s'exprime le naïf et dévot Rouillard (1). D'ailleurs, des circonstances miraculeuses vinrent encourager les assiégés et épouvanter les assiégeants. « Les Huguenots » s'estant approchés (le 9 mars) pour entrer dans la ville par » la brèche qu'ils avoient faite, il se trouva qu'il se présenta » sur ladite brèche, à leur opposé, une grande Dame tenant » un enfant dans ses bras, contre laquelle ils se mirent à tirer » et à redoubler avec grandes descharges de parolles inju- » rieuses, sans qu'ils pussent l'atteindre ny la frapper aucune- » ment, *terribilis ut castrorum acies ordinata*: au contraire » les balles qu'ils tiroient tomboient sans effect ni force au » pied de la muraille, et eux pensant entrer se trouvoient » recullés. Ce que les Chartrains aians reconnu, et que » c'estoit la sainte Vierge qui, avec son cher Fils, prenoit » visiblement la deffense de la ville en mains, les ecclésiastiques et sexe féminin se mirent en prière, et les hommes » en estat de porter les armes s'assemblèrent et firent sortie » sur les assiégeants qu'ils repoussèrent vigoureusement (2). »

(1) *Parthénie*, première partie, fol. 405.

(2) *Histoire de Chartres*, par Chaline, page 177. — La tradition chartreuse porte que la sainte Vierge recevait les balles ennemies dans le pan de son manteau. M. L. Joliet a mis en vers cette tradition du pays :

Le canon battait nos murailles :
La Vierge, comme un bouclier,
Au choc terrible des batailles
Opposait son blanc tablier.

Poésies fugitives, page 142.

Les Huguenots se retirèrent pleins de dépit et de fureur. Ils avaient compté sur le pillage de la ville et de l'église, dont le trésor, qui passait pour un des plus riches de la chrétienté, leur promettait un gros butin. Le prince de Condé avait même vendu à l'avance les plombs de la cathédrale; « mais, dit » Souchet, il ne put les livrer, d'autant que la Vierge glo- » rieuse deffendit cette ville, qu'elle reconnoist comme sienne, » contre ses haineux et de son Fils. Ce qui se peut tenir pour » constant par les vestiges des balles qui se voient dessus, » dessoubz et à costé de l'image de ladite Vierge en grand » nombre, desquelles, par un signalé miracle, pas une ne » toucha ledit image, qui est sur la porte Drouaise, quoique » les huguenots eussent tiré contre plus de mille coups (1). » Les crimes affreux dont les hérétiques se souillèrent en se retirant prouvèrent assez aux Chartrains combien ils devoient rendre grâces au Ciel de leur délivrance.

Les Chartrains ne se montrèrent pas ingrats à la suite de cet heureux évènement; ils en conservèrent le souvenir par des inscriptions solennelles, par l'érection de la chapelle de Notre-Dame de la Brèche et par l'établissement d'une procession générale, qui se fait encore le 15 mars de chaque année (2).

D'autres dangers avaient précédé le siège de 1568, et le suivirent. C'est ainsi que le 28 juin 1539, le clocher-neuf fut atteint par la foudre, sans toutefois en éprouver un grave dommage : la croix seulement, qui était haute de seize pieds et revêtue de lames de bronze doré fut oxydée et devint noire comme charbon. Elle fut descendue, réduite à huit pieds de

(1) *Histoire de Chartres*, tome IV, page 70.

(2) Avec la procession de la Fête-Dieu, c'étaient les seules processions générales auxquelles les compagnies séculières étaient tenues de se rendre sans y être invitées. *Notice historique sur N.-D. de la Brèche*, par M^{re} Pie, pages 5 à 13. — Cette intéressante Notice raconte en détail le siège de 1568, l'un des plus glorieux épisodes de l'histoire chartreuse. — On sait que l'héroïque résistance de Chartres fit désirer la paix, qui fut signée à Longjumeau, le 23 mars 1568. Ce fut la *petite paix*, appelée aussi *boiteuse et mal assise*, du nom des deux négociateurs, dont l'un s'appelait Malassise et l'autre était boiteux.

haut et redorée à neuf. Quant à la grosse boule qui lui sert de base, elle fut dorée sur place, parce qu'étant fixée à la pointe de la flèche, on ne put la descendre.

Trente-quatre ans plus tard, le mardi 13 juin 1573, le tonnerre tomba de nouveau sur le clocher-neuf, où il resta quelques instants. Il en sortit avec un fracas épouvantable, et y laissa une fumée si épaisse qu'on crut un moment que la charpente était en feu; mais il n'en était rien. On en rendit grâces à Dieu par un *Te Deum* et par une procession solennelle.

La foudre tomba une troisième fois dans le même siècle sur la cathédrale: « Le jeudi 18 mai 1589, il fit, dans Chartres, » un si grand orage, mêlé de tonnerres et de pluies, que de » mémoire d'homme il ne s'en était point vu de pareil; en » même tems, le tonnerre tomba sur la chambre qui renferme » le mouvement de l'horloge, au pied du clocher-neuf, de » laquelle il endommagea fort la couverture faite de pierres » en coquille (1.) »

En 1591, comme la Ligue dominait à Chartres, Henri IV envoya le maréchal de Biron mettre le siège devant la ville: les habitants se défendirent avec tant de courage et d'habileté pendant plus de deux mois que dura le siège « qu'on n'avait » jamais vu chose mieux débattue en guerre. » Mais ce siège de 1591 faillit devenir funeste à la cathédrale; elle fut atteinte par plusieurs boulets qui, heureusement, n'y causèrent que de faibles dommages. Le premier abattit l'angle d'un pilastre de la porte Royale, lequel, en tombant, fit un grand bruit. Le deuxième passa à travers l'un des fleurons vitrés de la rose occidentale et retomba dans le chœur; ce qui força le Chapitre à chanter l'office dans la crypte. Un troisième brisa une des seize statues des rois de France, dans la galerie qui unit les deux clochers. Un quatrième boulet pesant 42 livres entra dans le clocher-vieux. « On estimoit, dit Souchet, que » les assiégeants taschoient à casser les deux cloches *Marie* et » *Gabrielle*, qui sont les plus grosses de France, lesquelles » sont dans ledit clocher. — Une volée de canon, aiant attrapé

(1) *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome IV, page 320. — Cf. *Histoire de Chartres*, par Souchet, tome IV, page 165.

» la charpente du békroy du clocher-neuf, en fist voler une » pièce dans le cloître et cassa une des cloches appelée » *Rénée*, et fist dommage de plus de quatre cens escuz (1). »

Cependant un grand évènement suivit bientôt la reddition de Chartres: Henri IV abjura l'hérésie de Calvin entre les mains de l'archevêque de Bourges, de l'évêque de Chartres et de quelques autres évêques réunis à Saint-Denis; c'était le 25 juillet 1593. La nouvelle en fut reçue avec bonheur par nos pères; un témoin oculaire nous l'apprend en ces termes: « Le mardi au soir, 27 juillet, vindrent les nouvelles que le » roy avoit effectué sa bonne volonté, et fut à la Messe dedans » l'esglise Saint-Denis en France, là où assistèrent plusieurs » évêques et aultres seigneurs, avec protestation de vivre et » mourir en la Religion catholique, apostolique et romaine. » — Et pour rendre grâces à Dieu, le lendemain, fut faicte » procession générale au matin après la grand'messe à Saint- » Père; et à l'issue et retour, fut chanté dedans l'esglise *Te » Deum laudamus*, avec les chantres et orgues, et furent » carillonnées toutes les cloches du clocher-neuf au matin par » les chantres. Et au soir furent faitz les feuz de joye devant » la porte Royale; durant lequel feu furent sonnées les clo- » ches du clocher-vieux *Marie* et *Gabrielle*, et chantez par les » chantres plusieurs mottetz: et le pareil se feist par la » ville (2). »

Mais l'abjuration du roi était suspecte à beaucoup de Français. Pour leur prouver la sincérité de sa conversion, Henri demanda à l'Église l'onction sainte qui consacre les

(1) On peut lire un récit très circonstancié de ce siège mémorable dans l'*Histoire de Chartres*, par Souchet, t. IV, p. 195 à 253, et dans l'*Histoire de Chartres*, par M. de Lépinos, tome II, pages 315 à 338. — Nous dirons seulement ici que, lors de ce siège, les Chartrains, comme tous les bons catholiques de la France entière, se montrèrent ardents ligueurs: pour eux la Ligue était le palladium de la foi chrétienne. Aussi se défendirent-ils avec une énergie qui mérita l'admiration de Henri IV, et leur obtint des conditions fort douces, quand ils ouvrirent leurs portes au monarque, en avril 1591.

(2) *Registre du clerc de l'œuvre de N.-D. de Chartres*, dans l'*Histoire de Chartres*, par M. de Lépinos, tome II, page 350.

rois, et il choisit la cathédrale de Chartres pour cette auguste et imposante cérémonie. « Le roi, dit un auteur du temps, fut » mû à choisir Chartres, à cause de la particulière dévotion » que ses ancêtres, les ducs de Vendôme, y avaient toujours » portée, et aussi parce que le magnifique temple qui s'y voit » est le plus ancien de la chrétienté. » Le sacre se fit le 27 février 1594 (1). « Le Protestantisme venait donc se briser » aux pieds de la Vierge de Chartres comme le Paganisme » y avait expiré par la défaite des Normands et la conversion » d'Hasting et de Rollon, comme y avait échoué, à l'époque du » traité de Brétigny, l'invasion des Anglais qui nous eussent » infailliblement dotés deux siècles plus tard de leur schisme » et de leur hérésie (2). »

C'est ainsi qu'à la fin du XVI^e siècle, après avoir été à la peine durant tant d'années, la cathédrale chartraine se trouva à l'honneur et à la gloire; Notre-Dame de Chartres devint le berceau de la dernière race de nos rois, celle des Bourbons, comme Notre-Dame de Reims avait été le berceau de notre première monarchie chrétienne.

(1) Les détails du sacre peuvent se lire dans tous les historiens de la ville et de la Cathédrale; voir aussi le *Mois de Marie de N.-D. de Chartres*, pages 233 à 239.

(2) *Notice historique sur N.-D. de la Brèche*, par M^{sr} Pie, p. 18.



CHAPITRE QUATORZIÈME

La Cathédrale pendant le XVII^e siècle.

LE XVII^e siècle fit peu de choses pour la Cathédrale, et ce peu fut élevé en contradiction avec nos mœurs et notre religion. L'art, depuis quatre-vingts ans, était remonté au paganisme de Rome et d'Athènes; il avait répudié le pieux héritage des siècles antérieurs: on ne comprenait plus que l'architecture et la statuaire, même avec ses types les plus riches, forment des contre-sens, lorsqu'elles sont en opposition avec les habitudes d'un peuple et ne répondent pas à sa foi religieuse. Certes, pendant le XVI^e et le XVII^e siècle, on éleva des monuments remarquables, on vit de splendides chefs-d'œuvre; mais toutes ces créations ne furent en harmonie qu'avec la licence du temps (1). Loin de nous cependant de refuser le mérite et le génie aux artistes de la Renaissance; notre sympathie pour l'architecture et la statuaire du Moyen-Age ne nous rendra jamais injuste pour ce que le XVI^e et le XVII^e siècle ont de beau et de gracieux.

Dès que les ressources financières le permirent, le Chapitre de Notre-Dame résolut de faire continuer l'ornementation historiée de la clôture du chœur, interrompue depuis soixantedix ans. Chartres, qui avait essuyé deux sièges et qui s'était trouvé longtemps au centre du théâtre de la guerre, ne possédait plus un seul sculpteur capable de faire les groupes; il fallut appeler un artiste parisien, Thomas Boudin. Les chanoines s'entendirent facilement avec lui, et le marché suivant fut conclu:

« Du mercredi 2^e jour de juing 1610. Furent présens vénérables et discrettes personnes M^{rs} Paul Leprévost, grand-

(1) Chartres fut d'autant plus exposé à subir les nouvelles influences qu'à cette époque, en 1622, le diocèse de Chartres fut distrait de Sens, son apostolique métropole, pour devenir suffragant de Paris.